

Le Serrissien

NOVEMBRE 2015 - N° 90

Dossier

**SERRIS:
LE SPORT
POUR TOUS**

Coup d'œil

**CES TRAVAUX QUI
AMÉLIORENT LE QUOTIDIEN**

Programme détachable

**LE PROGRAMME DES
FESTIVITÉS DE NOËL**

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

En application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015 et ce, à partir du 1^{er} janvier 2016, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes, dont certaines ont fusionné sans modification des départements qui les composent. La Région Ile-de-France reste inchangée.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.

Pour qui vote-t-on en décembre prochain ?

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale. Ils sont élus pour six ans.

Où voter ?

Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur.

Absent le jour du vote ?

Pensez au vote par procuration.

Plus d'infos sur www.service-public.fr



ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Une société vous contacte en prétendant être mandatée par la commune pour réaliser des opérations de démarchage commercial ? Avant de signer un quelconque papier, consultez le site internet de la commune www.mairie-serris.net rubrique information ou contacter la Mairie pour vérifier que cette société est bien mandatée par la Ville de Serris.

Si la Ville de Serris décidait de mandater une société pour une opération commerciale, elle l'annoncerait sur son site internet www.mairie-serris.net et via sa newsletter.

La société CMP est mandatée par la Ville de Serris pour la régie publicitaire du journal municipal Le Serrisien et l'édition 2017 de l'Agenda Guide de Serris.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DES SERVICES

Les services municipaux fermeront exceptionnellement leurs portes une heure plus tôt les vendredis 24 et 31 décembre.

Hôtel de Ville : 17 heures.

Mairie du Bourg : 17 heures.

Centre de loisirs : 18 heures.

Équipements Petite Enfance : 1 heure avant l'horaire habituel de fermeture.

L'Hôtel de Ville sera également fermé les samedis 26 décembre et 2 janvier.



Hôtel de ville

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Mairie du Bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net
Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur

www.facebook.com/Ville.de.Serris

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris. / Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA. / Secrétariat de rédaction : Service communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. / Photos : Service Communication / Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2015. / Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert



Deux mois et demi après la tentative d'attentat stoppée du Thalys, un peu plus de 10 mois après la tuerie de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, c'est une terreur aveugle, brutale, sans pitié, qui s'est abattue sur la Ville Lumière.

Mes chers concitoyens,

Deux mois et demi après la tentative d'attentat stoppée du Thalys, un peu plus de 10 mois après la tuerie de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, c'est une terreur aveugle, brutale, sans pitié, qui s'est abattue sur la Ville Lumière.

Cet événement nous fait brutalement entrer dans un autre monde, presque irréel. Mais cette fois, la réalité dépasse la fiction.

Pour autant, c'est bien un autre futur et une autre époque qui s'ouvre pour notre pays. Même si nous ne devons pas céder à la peur et rester unis, ces attentats changent tout, pour la France, pour toute l'Europe et enfin pour le monde.

Le 7 janvier, on avait, peut-être de façon excessive, assimilé l'attaque contre Charlie à un 11 septembre français. Avec ces attentats, dix mois après seulement et avec un bilan 10 fois plus lourd, que dire alors ? Après l'horreur, après les larmes et le deuil, après espérons-le le sursaut national, il faudra que vienne le temps de l'analyse, de la réflexion et de l'action, pour apporter des solutions concrètes.

Cependant, la vie doit continuer et nous devons reprendre le dessus.

Le dossier central de ce journal est consacré à un projet qui nous tient à cœur : "le sport pour tous". Le sport est une école de la vie en collectivité, de ses règles, de ses plaisirs et de ses enjeux, dans le respect des autres. C'est pourquoi la Ville de Serris a choisi de faire du sport de proximité l'un des axes majeurs de son action municipale.

Vous trouverez aussi un point d'étape sur les travaux actuels menés sur Serris, l'inauguration de la classe TED ainsi que toutes les actions citoyennes et privées.

Je vous invite à conserver le programme des festivités de Noël avec trois temps forts : le **lancement des illuminations** (1^{er} décembre), l'inauguration du **marché de Noël** place de Toscane (11 décembre) et les **samedis de Sarïa** (05 et 12 décembre).

Enfin, avec plus de 71 % des voix en faveur du "NON" à Serris contre la commune nouvelle, vous avez affirmé votre attachement à notre ville et permis la création, au 1^{er} janvier 2016, de la Communauté d'Agglomération. Merci pour votre confiance renouvelée.

Je suis convaincu que la future Communauté d'Agglomération saura remplir les missions de l'ancien SAN à condition que tous les élus communautaires puissent rediscuter ensemble autour d'un projet fédérateur. Tel est mon souhait premier.

Bonne lecture !

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice Président du SAN

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Samedi 19 septembre** : Salon des futurs mariés du Val d'Europe à Serris
- **Samedi 19 septembre** : Fête du Rugby
- **Samedi 19 septembre** : Anniversaire boulangerie ROBAC (10 ans)
- **Samedi 19 septembre** : Ouverture de la Saison culturelle à la Ferme des Communes
- **Lundi 21 septembre** : Inauguration de la classe TED
- **Mardi 22 septembre** : Présentation des Chromebooks et Google Apps à l'école Robert Doisneau
- **Mardi 22 septembre** : Inauguration du programme ARTENOVA "les Trianons du Lac"
- **Vendredi 25 septembre** : Opération "Nettoyons la Nature" avec le Collège
- **Vendredi 25 septembre** : Opération dépistage du Service Jeunesse
- **Samedi 26 septembre** : Journée du Coeur avec Yann JAMET
- **Dimanche 27 septembre** : Les Virades de l'Espoir
- **Mercredi 7 octobre** : Inauguration du centre de traitement du Cancer de MLV-Jossigny
- **Vendredi 9 octobre** : Congrès des Maires du 77
- **Samedi 10 octobre** : Bourse aux vêtements
- **Samedi 17 octobre** : HAND soirée nationale 3
- **Mardi 20 octobre** : Vernissage de l'Expo sur la Légion d'Honneur

RENDEZ-VOUS

- **Lundi 7 septembre** : Cérémonie au SDIS : passation de commandement
- **Jeudi 10 septembre** : Comité Syndical du SAN.
- **Vendredi 18 septembre** : RDV avec le Préfet de Seine-et-Marne concernant la commune nouvelle
- **Vendredi 18 septembre** : Présentation de l'avant projet sommaire de Vidéo Protection
- **Mardi 22 septembre** : Réception du Sous-Préfet en présence du Préfet à Torcy
- **Lundi 12 octobre** : Réunion de présentation du projet des Pléiades
- **Lundi 12 octobre** : Présentation du bâtiment multigénérationnel par le bureau d'études
- **Mardi 13 octobre** : Réunion sur les Jardins Familiaux
- **Jeudi 10 octobre** : Conseil d'Administration EPA
- **Lundi 19 octobre** : CRCI à Paris
- **Lundi 2 novembre** : Réunion AUCHANI/EPA ZAC du Couternois

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 9 DOSSIER

Le Sport pour tous !

P. 12 CULTURE

Serris commémore le Centenaire de la Grande Guerre

P. 14 ASSOCIATIONS

Serris Danse Val d'Europe O'Vals Stars

P. 16 ASSOCIATIONS

Zoom sur : Serris fête le rugby

P. 17 À L'HONNEUR

Inauguration de la classe TED

P. 18 À L'HONNEUR

Salon des futurs mariés du Val d'Europe

P. 19 COUP D'ŒIL

Des travaux pour améliorer votre cadre de vie

P. 22 CADRE DE VIE

Des collégiens mobilisés pour sauver la nature

Parc de Serris : imaginez votre parc !

P. 24 CADRE DE VIE

En coulisses avec le Service Informatique

P. 26 CADRE DE VIE

Inauguration du programme "Les Trianons du lac"

P. 27 ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

La boulangerie ROBAC à nouveau récompensée

P. 28 ÉCONOMIE

Commerces de proximité : ça bouge à Serris !

P. 29 DÉMOCRATIE LOCALE

Les Serrissiens ont la parole : acte II

P. 30 DÉMOCRATIE LOCALE

Référendum du 27 septembre

Des changements au Conseil Municipal Tribunes

P. 32 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1 2 Le 13 septembre dernier avait lieu la traditionnelle Foire aux Greniers de Serris. Malgré un temps mitigé au départ, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous, tout comme la bonne humeur et les affaires. **3 4** Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Virginie HOARAU, Maire-Adjointe à la Petite Enfance, avaient invité les assistantes maternelles de Serris au traditionnel moment convivial de rentrée avec le service Petite Enfance et le RAM intercommunal. L'occasion de découvrir le programme des ateliers du RAM intercommunal accueillis à Terre d'Éveil. **5** L'association "Toile É Moi" organisait une exposition-vente de tableaux le 19 septembre à la Maison Communale des 4 Saisons. **6** Moment d'émotion à l'occasion des 10 ans de la boulangerie ROBAC où clients, élus et personnel de la boulangerie du Bourg de Serris s'étaient donné rendez-vous à l'invitation de M. et M^{me} ROBAC.



1 2 Beaucoup de Serrisiens ont répondu présents au lancement de la saison culturelle 2015-2016. Les différents spectacles ont été présentés à tour de rôle par Florence SOKOLOWSKI, Responsable du Service culturel et Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale déléguée à la Culture, avec la présence amicale des GIBSON BROTHERS. **3 4** Mardi 22 septembre, première utilisation des ordinateurs Chromebooks-Google Apps pour la classe de M^{me} ALBA, à l'école Robert Doisneau en compagnie de Philippe DESCROUET et de Loïc MINIER. **5** Dimanche 27 septembre, les participants aux Virades de L'Espoir ont pris une collation à l'Hôtel de Ville avant de rejoindre Bussy-Saint Georges, accompagnés par l'Association Serris Balad.



1 Opération de dépistage anonyme et gratuit organisé par la Maison des Jeunes. **2** Vernissage de l'exposition "La Légion d'Honneur" en présence de M^{me} THOMAS, Conseillère régionale, du Lieutenant-Colonel COMAS, de MM. GAUDOU et LEJEAU, du Comité du Souvenir français de Lagny et de M. BENARAB, Président du Comité de la SMLH de Lagny-Chelles. **3** Stéphanie PEREZ, Maire-Adjointe Déléguée à la Jeunesse a remis le livret élaboré par la Ville aux délégués de classe du Collège de Serris à l'issue de la formation organisée au Club Pré-ados sur leur rôle et les responsabilités de leur poste. **4** Inauguration du Centre de traitement du Cancer de Marne-La-Vallée à Jossigny en présence du Préfet, du Sous-Préfet, des maires et des parlementaires du secteur. **5** Lancement de la saison de handball. Avec 23 collectifs filles et garçons, le HBC SERRIS VE est le 1^{er} club de Seine-et-Marne.

Concours photo Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du "Serrisien" et sur notre page Facebook "Ville.de.Serris".

Vous voulez participer ? Envoyez-nous par mail votre photo, accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que l'endroit où la photo a été prise.

La photo devra être en couleur ou en noir et blanc, au format paysage, faire au moins 1 Mo et avoir été prise à Serris, sur l'espace public, dans des équipements municipaux, lors d'une manifestation de la Ville, au moment des activités d'une association, etc.

Votre photo peut être esthétique, drôle, insolite, etc.

Si votre cliché comporte des personnes, assurez-vous que vous avez la permission de vos sujets pour apparaître dans le journal municipal et sur Facebook.

Prix du jury : le jury choisira la photo lauréate qui sera ensuite publiée dans le prochain numéro du Serrisien.

Prix du public : le jury fera une sélection parmi les photos reçues. Celles-ci seront publiées sur la page www.facebook.com/Ville.de.Serris. Celle qui aura reçu le plus de "J'aime" à l'issue de la durée du concours recevra le prix du public.

Les gagnants recevront un cadeau.

Ce concours est réservé aux photographes non-professionnels.

**Date limite du concours
pour le prochain Serrisien :
vendredi 15 janvier.**





Favoriser "le sport pour tous" !

Tout le monde doit pouvoir avoir accès à une activité sportive, quel que soit son budget, son âge, sa pratique. Rencontre avec Henri PEREZ, Conseiller municipal délégué au sport qui nous explique comment la Ville favorise une pratique sportive accessible au plus grand nombre.



Comment se porte Planète Sport ?

Planète Sport a aujourd'hui 15 ans et se porte très bien. À sa création, Planète Sport était "simplement" une école municipale des sports (EMS) qui proposait des activités de découverte sportive aux enfants ainsi que des stages et séjours. L'EMS connaît toujours un très grand succès, avec 80 enfants inscrits à la rentrée 2015. Cette réussite est notamment due à la qualité reconnue de nos animateurs sportifs. Je leur ai demandé de reconduire la **fête de fin**

d'année de l'EMS qui réunit les enfants, mais aussi leurs parents car le lien intergénérationnel est très important pour la Municipalité. C'est aussi pour cela qu'en 2013, les élus de Serris ont décidé d'élargir Planète Sport en proposant des **activités multisports aux adultes**.

Puis, à la rentrée 2014, nous avons mis en place **Sport Santé aînés**. Cette activité a si bien marché que nous avons décidé de proposer cette année un deuxième créneau. Suite aux requêtes des aînés, nous allons aussi mettre en place des cours pendant les vacances car nous essayons d'adapter Planète Sport aux demandes de ses adhérents.

À cet effet, nous distribuerons à la fin de la

saison, un **questionnaire de satisfaction**, afin que Planète Sport continue à plaire aux Serrisais et ceci, toujours avec un tarif abordable pour tous les adhérents.

Les chiffres :

55%

Augmentation du nombre d'inscrits à Sport Santé Aînés par rapport à 2014

116

Nombre d'inscrits à Planète Sport (80 enfants, 19 adultes et 17 Aînés)



Quels sont vos projets concernant le sport pour nos enfants ?

Aujourd'hui, l'action de la Ville vis-à-vis des enfants de nos écoles est principalement axée sur la **mise à disposition de nos équipements sportifs** auprès des écoles primaires, des collèges de Serris et de Montévrain et du lycée.

Nous souhaitons lancer des compétitions inter-écoles pour tous les primaires à travers les NAP. À la manière des Jeux Olympiques mais à l'échelle de Serris, plusieurs types de sports seraient proposés comme des sports collectifs (futsal et handball) mais aussi de l'athlétisme (relais, lancer, etc.). Une journée de finale organisée à la fin de l'année scolaire au gymnase Olympie de Gouges permettrait de récompenser les enfants et de les réunir avec leurs parents, autour d'un **grand moment festif et convivial**. Nous aimerions que cet événement soit propice aux rencontres intergénérationnelles et véhicule des valeurs de solidarité et de fair-play.

Et pour les adultes, qu'est-il prévu ?

Je vous rassure, les adultes ne seront pas oubliés car nous imaginons différentes animations qui leur seront dédiées. L'équipe municipale a le projet d'organiser des tournois sportifs, en intérieur comme en extérieur, ouverts sur la base du volontariat, par équipes ou individuel, qui se rencontreraient au travers des tournois de volley, de football, de futsal et de basket. Là aussi, je souhaite que les grandes finales aient lieu au gymnase Olympie de Gouges sur une journée. Pourquoi pas le même jour que les finales des enfants ? À Serris, nous

croions réellement à l'intergénérationnel et ce serait un formidable levier pour le vivre ensemble : un excellent moyen de créer du lien entre habitants.

En juillet dernier, nous avons mis en place "Bougez votre été" où l'on a proposé gratuitement des cours de Body pump, de zumba... Pour une première édition, ce fut une réussite que nous allons améliorer pour l'été prochain.

Nous avons aussi le projet d'organiser **une promenade à vélo type rallye** dans Serris, une initiation au jogging, des balades ludiques, des séances de Tai-Shi pour nos anciens... Tout ce qui permettra



de découvrir ou redécouvrir Serris de manière ludique afin que même ceux qui ne sont pas sportifs puissent profiter de nos actions. Nous avons vraiment l'objectif de n'oublier personne.

Qu'en est-il du handisport ?

Nous menons actuellement un groupe de réflexion sur la promotion du handisport. Nous souhaitons établir une passerelle entre les associations de Serris les personnes handicapées et les associations handisports. Nous avons déjà acté l'organisation d'un **match de handball handisport en levée de rideau d'une rencontre du HBC Serris Val d'Europe**.

Le soutien aux associations sportives va-t-il évoluer ?

Oui. Nous avons réaffirmé notre volonté de toujours soutenir les associations et de les accompagner **au travers de subventions, de la mise à disposition de nos structures sportives et du personnel municipal (gardiens, animateurs, agents administratifs et techniques)**. Cela représente un effort financier très important. Au-delà de l'aspect financier et des moyens humains, il est important pour nous et pour chacune d'entre elles d'avoir une visibilité sur leurs projets à plus long terme.

C'est pourquoi nous souhaitons établir un "Pacte Associatif Local" et un "Contrat d'Objectif Local" avec toutes les associations de Serris qu'elles soient sportives, culturelles, festives, etc. À travers cela, la Municipalité souhaite établir avec elles un contrat gagnant-gagnant afin de clarifier les droits et les devoirs de chacun. Cela nous permettra d'envisager sereinement l'avenir.

De nouvelles manifestations sportives sont-elles déjà prévues ?

Oui, je souhaite que nous organisions des événements parallèlement aux

grandes manifestations sportives internationales. Ainsi, sur le modèle de la diffusion des matchs de rugby à l'occasion de la Coupe de Monde de rugby avec le RCPM VE, nous avons acté la retransmission des matchs de l'Équipe de France lors de l'Euro 2016 en partenariat avec le Val d'Europe Football Club. Cette manifestation s'ajoutera aux événements qui ont déjà lieu à Serris comme Afrikan ID par exemple et celles dont j'ai parlé auparavant.



Vous souhaitez aussi mieux valoriser les sportifs serrisiers méritants ?

Oui, nous souhaitons mieux les mettre en avant. Il suffit pour cela : qu'ils habitent la commune ou qu'ils fassent partie d'une association sportive de Serris. Je lance d'ailleurs un appel à tous : si vous avez obtenu un résultat sportif significatif, contactez-nous, vous serez mis à l'honneur par la Municipalité.

Quelle est l'évolution des équipements sportifs ?

À Serris, nous avons une chance extraordinaire : **nos équipements sont déjà de grande qualité, comme l'a prouvé l'attribution du label "Ville Ludique et Sportive"** par l'État. Toutefois, une réflexion est menée conjointement avec l'EPA, dans le cadre du futur parc

urbain pour y installer un flow-parc pour nos jeunes et un nouveau parcours de santé pour tous. En outre, une concertation en lien avec les habitants sera menée pour la rénovation du parcours de santé du Parc des communes. De plus, nous espérons récupérer la 3^e salle du gymnase Éric Tabarly aujourd'hui encore inutilisable et pour laquelle il existe un contentieux. Enfin, **nous avons engagé de nombreux travaux dans nos équipements**, comme l'éclairage pour

le second stade des Marmousets sans lequel l'école de Rugby ne pourrait proposer ses cours. Les projecteurs du stade de l'Hermière ont aussi été changés et son terrain synthétique sera également rénové, tout comme l'a été le sol du city-stade des Marmousets dernièrement.

Comme vous le constatez, la Municipalité de Serris a à cœur de mener à bien sa politique de sport pour tous.

Le Chiffre :

2 350

Nombre de licenciés dans les associations sportives de Serris



Serris commémore le centenaire de la Grande Guerre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la Ville de Serris a organisé différents événements : 2 expositions, une conférence-débat et une cérémonie du 11 novembre en tenues d'époques.

Plusieurs classes d'écoles de Serris sont venues visiter les expositions accueillies à Hôtel de Ville du 2 au 11 novembre : "les As de la Grande Guerre" et "Objets de guerre et du quotidien". Grâce à l'ONAC et à M. Hervé DARDONVILLE, qui commentait ces expositions, les enfants de Serris ont

pu se rendre compte des conditions de vie difficiles lors de la première Guerre Mondiale.

Le mardi 10 novembre, Gérard PIOUFFRE, ancien Serrisien, a présenté son dernier ouvrage "Un crime de guerre en 1915 ? Le torpillage du Lusitania" paru aux éditions Vendemiaire, lors d'une conférence-

débat organisée par la Ville. À l'issue de cette passionnante conférence, il s'est vu remettre la Médaille de la Ville.

La cérémonie du 11 novembre fut le point d'orgue de cette commémoration par un protocole bien huilé par Jean-Pierre ARMABESSAIRE : défilé en tenues d'époque grâce aux associations ADAHMO et Résistance, Marseillaise par les élèves de l'EPIDE, hommage aux troupes britanniques au son des cornemuses du groupe IRON PIPER, dépôt de gerbes au Monument aux morts et à la plaque du Souvenir à l'Hôtel de Ville, lecture de lettres de poilus par les enfants des écoles de Serris, discours de M. le Maire et verre de l'amitié.





La commémoration a débuté dans le Bourg, au Monument aux Morts, avec notamment un dépôt de gerbes, la lecture du message du Secrétaire d'État chargé des Anciens combattants, de la chanson de Craonne au violon et de la traditionnelle minute de silence.



Après la cérémonie au Monument aux Morts, un défilé s'est élané pour rejoindre l'Hôtel de Ville dans le centre urbain.

Les enfants des groupes scolaires de Serris ont lu des lettres de poilus.

Philippe DESCROUET a rappelé la nécessité de commémorer l'Histoire pour que le "plus jamais ça" puisse avoir un sens partagé et approprié par tous.



La Police Nationale et les pompiers de Chessy se sont joints à cette commémoration en compagnie de la Police Municipale et des Anciens combattants.

Le groupe IRON PIPER a rendu un vibrant hommage aux Britanniques tombés sur le sol français.

L'EPIDE était présente pour chanter la Marseillaise.



SDVE : la danse pour tous, sous toutes ses formes !

Serris Danse Val d'Europe (SDVE) est une association de danse qui existe depuis déjà 16 ans. Interview d'Éliane LEBAS, présidente de l'association Serris Danse Val d'Europe depuis 2010.

Quelles danses peut-on pratiquer à SDVE ?

Serris Danse Val d'Europe enseigne depuis maintenant 16 années la danse sous toutes ses formes. À ses débuts, l'association proposait uniquement l'apprentissage de la danse de salon. Aujourd'hui, elle reste fidèle à ses amours en proposant les "danses pour deux" (danse de salon, salsa, bachata, rock'n'roll, west coast swing). Mais nous nous sommes également étendus à la danse contemporaine, au hip-hop, à la danse orientale et à la Zumba. Un cours de gymnastique d'entretien adulte (étirements et assouplissements) est également proposé.

À quel public s'adressent vos cours ?

Serris Danse Val d'Europe c'est la danse pour tous et sous toutes ses formes. Débutants, initiés, tous-petits, aînés, nos cours sont accessibles à tous. À partir de 3 ans pour la danse contemporaine et de 6-8 ans pour les autres sections. Vous pouvez d'ailleurs encore vous inscrire.

Organisez-vous des événements particuliers ?

Pour celles et ceux qui souhaitent se retrouver lors d'un moment festif ou s'initier à de nouveaux pas de danse, nous organisons régulièrement des stages de danse et des soirées à thème. Ces événements sont ouverts à tous, les

non adhérents y compris. Le 8 novembre dernier, nous avons ainsi proposé une journée multistages sur le thème des musiques de films avec au programme : Rumba, Quickstep, Rock... sur les bandes originales de Grease, Dirty Dancing, etc.

Nous organisons également les bourses aux vêtements car nous aimons créer du lien social. Les fonds récoltés sont réinvestis dans l'association pour toujours mieux vous accueillir.

Serris Danse Val d'Europe

Salle polyvalente Jean de la Fontaine
18 bis rue de la Garenne - 77 700 Serris
Tél. : 06 62 70 58 44

<http://dansevaldeurope.fr>
sdve@valdeurope.fr

O'Vals Stars

le rugby folklo

*O'Vals Stars et la section folklo du RCPM VE du Val d'Europe vous proposent de pratiquer le Touch rugby !
Rencontre avec Julien HAIRE, président d'O'Vals Stars.*

Comment l'association O'Vals Stars est-elle née ?

L'association est née d'une envie de se retrouver et de s'amuser entre éducateurs de l'école de rugby du Val d'Europe et anciens joueurs. Au début, nous formions un groupe de 6, 9, 12 personnes parfois. Nous nous retrouvions sur le terrain d'Orsonville, juste à côté du circuit de motocross. Nous avons joué notre premier match contre Fresnes en mai 2006 à 10 contre 10, soldé par une victoire du RCPM ! Très vite, l'année suivante, de nouveaux joueurs de divers horizons sont venus gonfler les effectifs.

Aujourd'hui, notre section est rattachée au Rugby Club du Pays de Meaux qui compte 600 licenciés dont 2 écoles de rugby à Chessy (Val d'Europe) et à Meaux, ainsi qu'une équipe féminine.

Pouvez-vous nous dire quelques mots à propos de la Folklo et du Touch rugby ?

Notre section rugby loisirs regroupe une équipe de vétérans de rugby à XV, dont la moyenne d'âge est de 42 ans, ainsi qu'une section de "Touch rugby" créée l'année dernière. La section "Touch rugby" est accessible à tous, hommes et femmes, car paradoxalement il n'y a aucun contact, juste des courses et de l'évitement. Tous les muscles de votre corps travaillent et surtout votre cardio ! Notre association est en pleine expansion car cette année, nous comptons 73 adhérents.

Nos adhérentes et adhérents apprécient le côté familial du club et la passerelle se fait donc naturellement entre nos deux sections.

Viril mais correct, une devise pour des rugbymen-gentlemen ?

Nous souhaitons véhiculer les valeurs de solidarité, de convivialité, de respect et de partage. Nous démontrons que notre discipline est accessible à tous. L'équipe du XV des O'Vals Stars n'est pas uniquement composée d'anciens rugbymen mais aussi de joueurs de football, handball, judo ou d'athlétisme. Le rugby, c'est une grande famille. Toutefois, même sans championnat, nous gardons l'esprit de compétition car nous souhaitons gagner et respecter nos adversaires mais aussi partager des moments festifs et créer des liens amicaux avec d'autres joueurs.

Un prochain événement ?

Du 18 au 20 mars, à l'occasion du tournoi des 6 nations 2016 et de la rencontre France / Angleterre, la section rugby à XV se déplacera à Londres chez les vétérans des Londons Irish un prestigieux club anglais. Ce dernier pourrait devenir une des nouvelles équipes du prochain tournoi des Eur'Ovalie 2016/2014.



O'Vals Stars - Section folklo rugby

Président : M. HAIRE

Tél. 06 62 14 49 36

Contact : M. THOMAS

Tél. 06 08 40 56 44

Site : www.ovalsstars.org



Zoom sur: Serris fête le rugby





Inauguration de la classe TED

La première classe maternelle d'Île-De-France pour enfants atteints d'autisme, qui a ouvert à Serris à la rentrée 2015 a été inaugurée le 21 septembre dernier en présence de l'Éducation Nationale, de l'ARS et de la fondation, "Les Amis de l'Atelier".

Depuis septembre, Serris accueille une classe maternelle pour enfants atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme, au sein de l'école Robert Doisneau. Un dossier porté par les élus Philippe DESCROUET et Noura BELLILI. Cette classe complète un dispositif déjà existant composé de deux classes élémentaires à Torcy (école Victor Hugo) et de l'IME et une classe primaire et secondaire à l'IME de Roissy-en-Brie.

7 enfants de 3 à 4 ans, sélectionnés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et atteints d'autisme ou autres troubles envahissants du développement (TED) bénéficient d'une prise en charge et

d'une scolarisation adaptée.

L'objectif est de proposer un accompagnement précoce pour scolariser les élèves en milieu scolaire ordinaire à l'issue de trois années ou au cours de celles-ci.

Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques sont réalisées par une équipe associant enseignants et professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Une convention de mise à disposition des locaux et un avenant pour la mise à disposition d'une enseignante pour l'UE maternelle a été signée en juin dernier en mairie entre la Ville de



Serris, la fondation des Amis de l'Atelier, l'IME, l'Éducation Nationale et l'ARS. Une journée de sensibilisation pour les enseignants du groupe scolaire et une formation d'une dizaine de jours pour l'équipe encadrante et les parents avaient été également organisées afin d'ouvrir la classe dans les meilleures conditions.



Le 1^{er} Salon des futurs mariés du Val d'Europe

Samedi 19 et vendredi 20 septembre, le gymnase Éric Tabarly avait troqué les shorts et les maillots de sport contre les robes blanches et les costumes à l'occasion de la première édition des futurs mariés du Val d'Europe à Serris.

Organisé par Natagency et la Ville de Serris, le Salon des futurs mariés du Val d'Europe à Serris a rassemblé une cinquantaine d'exposants sur 800m² de surface d'exposition. Cette première édition a offert une vitrine complète des acteurs du mariage : créateurs, DJ, joailliers, robes de mariées,

costumes, photographes, vidéastes, décorateur, chocolats et dragées, agence de voyages, gospels, maquilleuse, voiture de prestige, traiteurs, lieux de réception, sculpture sur ballons, accessoires et lingerie, relooking, fleurs, wedding cake, rubans personnalisés, animations enfants... Les défilés de robes de mariés

et de lingerie ont également séduit les très nombreux visiteurs qui ont pu obtenir tous les contacts afin de préparer cet événement si particulier.

Devant le succès de ce salon, Philippe DESCROUET a déjà annoncé qu'une deuxième édition aurait lieu l'an prochain.



Des travaux pour améliorer votre cadre de vie

Dans le dernier Serrisien, nous vous avons présenté les travaux réalisés cet été dans les écoles et les centres de loisirs. Mais il n'y a jamais de période sans travaux. Coup d'œil sur les opérations menées en octobre avec Anicet FABRIANO, Adjoint au Maire délégué aux travaux et au cadre de vie.



Quels travaux ont lieu actuellement à Serris ?

Je ne peux les lister tous car il y a énormément de "petits" travaux

comme la mise en place d'un rideau occultant à la Maison des Jeunes et l'installation d'un treuil pour descendre les charges lourdes par la petite salle du gymnase Olympe de Gouges. Un des derniers "gros" chantiers que nous avons lancé est le remplacement du sol usagé du city-stade des Marmousets par un tout nouveau, lors de la 2^e semaine des vacances de la Toussaint.



Qu'en est-il des travaux de la Halle de la Ferme des Communes ?

L'opération de rénovation de la Halle a commencé début octobre pour une durée de 3 mois et un coût de 200 000 euros. Ce sont des travaux délicats. L'objectif est de conserver l'aspect de la grange, en lien avec l'ancienne ferme, dont est tiré le nom de notre centre culturel.

Pourquoi avoir repeint les passages piétons et le marquage au sol "stop" ?

Ces travaux ont été réalisés en concertation avec la Police Municipale de Serris. Un marquage au sol plus visible améliore la sécurité et c'est pour cela que nous avons ciblé les abords des écoles et les routes principales de Serris (cours de la Garonne, boulevard du Champ du Moulin, avenue de Saria, etc.).



COUP D'ŒIL

À l'approche des fêtes de fin d'année, un chantier est attendu : celui des illuminations de Noël. Où en est-on ?

L'installation des illuminations de Noël a commencé mi-octobre. Cela peut paraître tôt mais nous réalisons ainsi des économies. Comme nous nous sommes engagés à le faire, nous avons encore augmenté cette année le nombre et le type d'illuminations installées. Le but est que la mise en lumière des rues soit étendue tous les ans et ceci, toujours avec des ampoules à LED pour limiter la consommation d'électricité.



PLAN D'INSTALLATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL





Le city-stade des Marmousets a été rénové

C'est une bonne nouvelle pour les jeunes de Serris: le city-stade (c'est-à-dire le terrain multisports) des Marmousets a été restauré.

Serris connaît une forte urbanisation et une densité de population qui croît de la même manière.

Un city-stade en coeur de bourg permet ainsi de recentrer des activités en proximité des lieux d'habitations sans avoir besoin de se déplacer sur les différents complexes sportifs pour ce faire. Ce projet n'est pas un projet estampillé "jeunes" mais la majorité de ceux qui fréquentent le site a entre 15 et 25 ans.

Chez nous, la pratique sportive dans un city-stade est bien insérée et intégrée dans les quartiers : facilité des échanges avec les ados, rapidité du contact liée à la proximité, bien souvent ce city-stade est visible et a "pignon sur rue", respect du matériel et plaisir de jouer en rentrant du collège ou du lycée.

Ce sont pour toutes ces raisons, que ce projet a bénéficié d'une rénovation portée par la municipalité. Ce chantier, d'une durée d'une semaine, s'est achevé le 31 octobre dernier.

La surface de jeu, complètement usée auparavant, a bénéficié d'une réfection complète avec la pose d'un revêtement synthétique. L'opération représente un investissement de près de 19 000 €.

Les Serrisais bénéficient d'équipements sportifs diversifiés : les gymnases Eric TABARLY et Olympe de GOUGES, le stade de l'Herminière, un complexe tennistique, un dojo, un terrain pour la pratique du rugby, le terrain multisports du centre urbain, une piscine intercommunale à proximité... Ils pourront y ajouter de nouveau le city-stade des Marmousets.

Conjuguant pratique sportive en plein air et accès libre, il permettra de se dépenser en toute sécurité.

Bref, un beau cadeau pour tous les jeunes fréquentant cet équipement comme le précise Anicet FABRIANO : "Ce nouveau revêtement constitue une plus-value sur

le plan sportif car les articulations seront moins soumises aux chocs que sur un enrobé. Nous espérons également attirer un nouveau public désireux de pratiquer une activité sportive."

Des travaux qui prouvent encore une fois que la Ville de Serris met tout en œuvre pour qu'il puisse encore faire bon vivre pour sa jeunesse.



Des collégiens mobilisés pour protéger la nature

Le Collège Madeleine Renaud a participé pour la première fois à l'opération nationale "Nettoyons la Nature", en collaboration avec la Ville de Serris.

L'opération "Nettoyons la Nature" a été lancée il y a 18 ans par une célèbre chaîne de magasins, qui fournit le matériel nécessaire à cet événement. Cette action rassemble des bénévoles qui s'engagent pour quelques heures ou quelques jours à collecter les déchets de leurs forêts, quartiers, plages, berges... C'est l'occasion de réfléchir à l'impact des déchets sur la nature et de faire un geste concret

pour la protection de l'environnement. C'est ainsi que le 25 septembre dernier, sous l'impulsion de M^{me} CHARTON, Conseillère Principale d'Éducation (CPE), 60 élèves volontaires accompagnés de Francis TSARAMANANA, Conseiller municipal délégué à l'Environnement de proximité et à la propreté urbaine et de Mélanie DOS SANTOS, du Club Pré-ados, se sont lancés dans cette opération. Dans la bonne humeur et avec la volonté

de ramasser le plus de déchets, ils ont nettoyé la cour du collège mais surtout les abords du ru des Gassets et la rive du lac situé à côté du collège.

87,6 kg de déchets ont ainsi été récoltés par des collégiens aussi soucieux que les élus de Serris de la propreté de leur environnement. Agissons tous ensemble pour que la quantité de déchets récoltée l'an prochain soit inférieure à celle de cette année.





Parc de Serris : imaginez votre parc !

Vous pourrez donner votre avis sur le futur parc de Serris grâce à un site internet dédié qui sera en ligne début janvier : www.parcdeserris.fr.

Un nouveau parc verra bientôt le jour à Serris, au cœur du Centre Urbain du Val d'Europe.

Comme indiqué dans le Serrisien 88, ce poumon vert, généreux par sa taille, constituera un espace public majeur pour la ville et les Serrisiens. Ce futur parc devra répondre tout d'abord aux attentes des habitants, mais aussi des personnes venant travailler sur la commune et des touristes.

Pour concevoir ce parc, une équipe de paysagistes accompagnera la collectivité et l'Établissement Public d'Aménagement EPAFRANCE. Cette équipe sera retenue suite à un concours dont le lancement est prévu en début d'année prochaine.

Résidant à proximité, vous êtes les premiers concernés par l'arrivée de ce nouveau lieu de vie. Souhaitée par la ville de Serris et par l'EPAFRANCE, **une démarche de concertation va donc être mise en place pour recueillir votre avis.** Elle nous permettra d'intégrer vos envies pour les satisfaire au mieux.

À compter de début janvier, vous aurez à votre disposition le site internet dédié au futur parc qui vous donnera toutes



les informations nécessaires sur les avancées de ce grand projet.

Sur ce site et grâce à l'application "imaginer son parc", vous pourrez participer en ligne à cette aventure. Le concept est simple. Avec pour toile de fond le futur parc, vous devrez construire vous-même votre parc rêvé en insérant les activités que vous souhaitez. Jeux pour enfants, terrains de sport, kiosque à musique, potager... À vos claviers !

Le lancement de la concertation vous sera communiqué par un flyer dans votre boîte aux lettres, par un affichage dans la ville de Serris et via le site internet de la Mairie. Nous comptons sur votre participation.



En coulisses avec le service informatique

Numérique à l'école, WiFi et connexions Internet dans les équipements publics, équipements informatiques,... Derrière la mise en œuvre de cette politique numérique élaborée par Loïc Minier, Maire Adjoint délégué à la communication et aux NTIC, deux hommes : Pascal et Grégory du service informatique.

Serris aborde cette année un nouveau virage : celui du numérique. La ville amorce sa transformation digitale à plusieurs niveaux : services à la population, outils pédagogiques dans les écoles, équipements administratifs, infrastructures, etc.

Côté infrastructures, cela se concrétise par exemple par le câblage informatique dans les écoles, **le WiFi dans les bâtiments communaux et des connexions Internet Très Haut Débit pour les écoles et l'Hôtel de Ville.**

Au niveau pédagogique, c'est une petite révolution dans nos écoles avec l'arrivée de **Chromebooks** - un ordinateur "tout compris" fonctionnant avec la suite

logicielle Google Apps for Education. 350 élèves de primaire bénéficient depuis la rentrée de ce nouvel outil mis à disposition dans les groupes scolaires Robert Doisneau et Jules Verne. **Cette innovation est une première en Seine-et-Marne** et permettra des économies de gestion sur l'entretien des salles informatiques. L'équipement des deux autres groupes scolaires est prévu à la rentrée prochaine et une solution tablette est en cours d'étude pour les petits de la maternelle.

Pascal et Grégory travaillent également à **l'ouverture d'un WiFi "invités" pour les visiteurs de l'Hôtel de Ville et les associations dans les équipements**

sportifs. Autre action du service informatique : **la mise en place au niveau de l'accueil de l'Hôtel de Ville de bornes Chromebase**, véritables kiosques d'accès aux différents sites Internet de services publics.

Et parce qu'une bonne qualité des services publics passe aussi par le bon équipement de l'administration, le service informatique prévoit de renouveler de nombreux logiciels métiers (gestion du courrier, finances et budget, état civil, élections, etc.).

Attention, tenez-vous prêts pour la révolution numérique de Serris !

9 h 00 - Tour de contrôle au rapport

Tous les matins, Pascal vérifie les tâches et sauvegardes planifiées et effectuées dans la nuit sur la console de supervision pour s'assurer que tout s'est déroulé comme prévu.

Chaque nuit, les données sont répliquées sur un site externalisé. Cette duplication permet de basculer sur un serveur de secours en cas de panne.



9 h 30 - Le fil rouge sur ...

15 serveurs font tourner le réseau informatique de la ville. Chaque jour, il faut **vérifier les journaux** de la veille pour constater les anomalies remontées sur les serveurs et agir en conséquence.

10 h 30 - Grégory VS MacGyver

La **gestion des affaires courantes** représente une grande partie du quotidien de Pascal et Grégory : **gestion du parc informatique** composé de **172 ordinateurs et 68 Chromebooks** (maintenance, dépannage, gestion des comptes Google Apps, etc.), de la téléphonie fixe et mobile (création de ligne, etc.), de **21 machines copieur**, gestion de la sonorisation événementielle, assistance aux utilisateurs (résolution de panne, aide sur les logiciels métiers, etc.), etc.



14 h 00 - Connecting people

La seconde partie de leur travail est consacrée au **développement de projets** informatiques et à l'accompagnement des projets d'autres services : renouvellement logiciel métier, développement des infrastructures de la ville, etc. C'est eux qui se cachent derrière les mines réjouies des élèves primaires des classes Chromebook entre autres.

Le Chiffre :

240

C'est le nombre d'ordinateurs (172) et de Chromebooks (68) qui composent le parc informatique géré par Pascal et Grégory.



Bienvenue au programme "les Trianons du Lac"

Le mardi 22 septembre, le Maire Philippe Descrouet, accompagné de Denis Gayaudon, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, a inauguré "Les Trianons du Lac", l'opération du groupe ARTENOVA.

Le programme "Les Trianons du Lac", situé rue des Scandinaves, est composé de petits bâtiments de 3 étages entourant un jardin à l'anglaise et comportant 77 appartements. 38 de ces appartements ont été conçus selon le concept "Évolutive" et sont modulables.

Les appartements "Évolutive" sont en effet constitués de 2 parties qui peuvent être séparées ou réunies en fonction des besoins. Cela permet par exemple à un jeune couple de financer une partie de l'achat de leur appartement grâce à la location de la seconde partie. Ce concept avait d'ailleurs séduit la Ministre du Logement, Sylvia PINEL, lorsqu'elle en avait visité le chantier l'an dernier.

Lors de l'inauguration des "Trianons du Lac", le Maire Philippe DESCROUET et Denis GAYAUDON, Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme, ont pu vérifier la grande qualité de cette construction qui s'inscrit pleinement dans le parcours résidentiel de qualité voulu par les élus de Serris pour un "mieux vivre ensemble".



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

LAURA COUCHE OSTÉOPATHE

Ostéopathe D.O : Prise en charge nourrisson, enfant, adulte et senior.

Adresse : 9 place d'Ariane, 77 700 Serris
Tél. : 07 82 08 37 64

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 18h00

Courriel : laura.couche@gmail.com
Site : laura-couche-osteopathe.fr

DELPHINE BERTRAND PSYCHOLOGUE

Psychologue clinicienne spécialisée en Thérapie Cognitive Comportementale. État de stress post-traumatique, troubles addictifs, anxieux ou dépressifs, phobies sociales et spécifiques, T.O.C., gestion du stress, troubles du sommeil, affirmation de soi-relaxation.

Adresse : 26 cours du Danube, 77 700 Serris
Tél. : 01 64 17 12 00

AURORE TOUMI SOPHROLOGUE

Gestion du stress, prévention du burn-out, préparation aux examens.

Horaires : tous les jours du lundi au samedi

Adresse : 1 av. Christian Doppler, 77700 Serris
Tél. : 06 17 34 34 62

La boulangerie ROBAC à nouveau récompensée

L'an dernier, la boulangerie ROBAC avait reçu le 5^e prix de l'éclair au chocolat. Cette année, elle a encore fait mieux en décrochant la **3^e place au concours de l'éclair au chocolat** de Paris Ile-de-France ! Et pour ceux qui n'aiment pas le chocolat, la boulangerie ROBAC a terminé **4^e du concours de la tarte aux pommes** de Paris.

Ces 2 distinctions s'ajoutent à celles déjà reçues dans différents concours concernant aussi bien la baguette que le pain, le croissant et déjà l'éclair au chocolat et la tarte aux pommes.



Adresse : 6 route de Meaux - 77 700 Serris

Horaires : du lundi au vendredi, de 7 h 00 à 19 h 30.

Samedi de 7 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 30 à 19 h 30.

Tél. : 01 60 43 05 67

CINÉ PRIVÉ inauguré par MICHOU

Le 25 septembre dernier, 80 personnes étaient venues assister à l'inauguration de Ciné Privé. Cette nouvelle société serrissienne propose des solutions globales dans le domaine du multimédia (home-cinéma, intégration, domotique). Philippe DESCROUET et Dominique BRUNEL, ainsi que MICHOU du célèbre cabaret parisien, parrain de l'événement, étaient présents. Ils ont tenu à remercier, féliciter et encourager Reynald BEAUDELAIN pour sa création d'entreprise. Bonne chance à lui !



Adresse : 1 bld Michel Faraday - 77 700 Serris

Tél. : 09 83 51 18 24 ou 06 04 50 47 91

Site : www.cine-privé.fr

Commerces de proximité : ça bouge à Serris !

Les commerces de proximité sont nécessaires au dynamisme de toute commune car ils participent à l'animation de la vie des quartiers. Ça tombe bien, à Serris, deux nouvelles enseignes ont ouvert : un Casino Shop dans le Bourg et un Monop' dans le centre urbain.



Eddy DUBS est depuis 15 ans dans le milieu de la distribution. Il lance son premier Monop' à Meaux en 2012. Il connaît Serris depuis longtemps et apprécie notre ville qu'il trouve agréable pour s'y promener, y vivre ou travailler. Quand il repère une annonce proposant un local libre à Serris, place d'Ariane, il n'hésite pas et décide d'ouvrir un Monop' dans notre commune. C'est Stéphane, l'un de ses deux frères avec qui il est associé, qui s'occupe du magasin de Serris. Sur 150 m², vous trouverez : frais, ultra-frais, épicerie classique et fine, beauté, soin, bricolage, papeterie, etc. Vous pourrez également consommer sur place grâce au "corner" et ses 7 places assises. Monop' Serris sera ouvert tous les jours de 7 h 00 à 22 h 00.

Nous souhaitons plein de succès à Casino Shop et à Monop' Serris, la préservation des commerces de proximité étant nécessaire à la vie des quartiers et une réelle priorité pour les élus de Serris.

Nasser KALIFA habite Serris depuis 10 ans. Quand il a ouvert le Casino Shop qui a remplacé l'enseigne Diagonal, il avait déjà en tête les améliorations à apporter pour répondre aux attentes des Serrisiens comme un nouvel agencement présentant des allées plus espacées. Vous trouverez plus de 4000 références dans les 150 m² du Casino Shop ainsi que des nouveautés comme un rayon fruits et légumes avec des produits bio et un rayon fromage. Nasser KALIFA a également décidé de mettre en place une pâtisserie. Plus besoin de se

rendre à Auchan ou à Bailly pour acheter un poulet rôti.

Le Casino Shop est ouvert 7 jours sur 7 jusqu'à 21 h 00 et devrait proposer un service de livraison à domicile.

Autre bonne nouvelle, le changement d'enseigne s'est aussi accompagné d'une baisse des prix de 5 à 20 %.

Casino shop

Adresse : 8 avenue de Saria,
77 700 Serris

Horaires : ouvert 7 jours sur 7
Du lundi au samedi : de 8 h 00 à 21 h 00
Dimanche : de 9 h 00 à 21 h 00

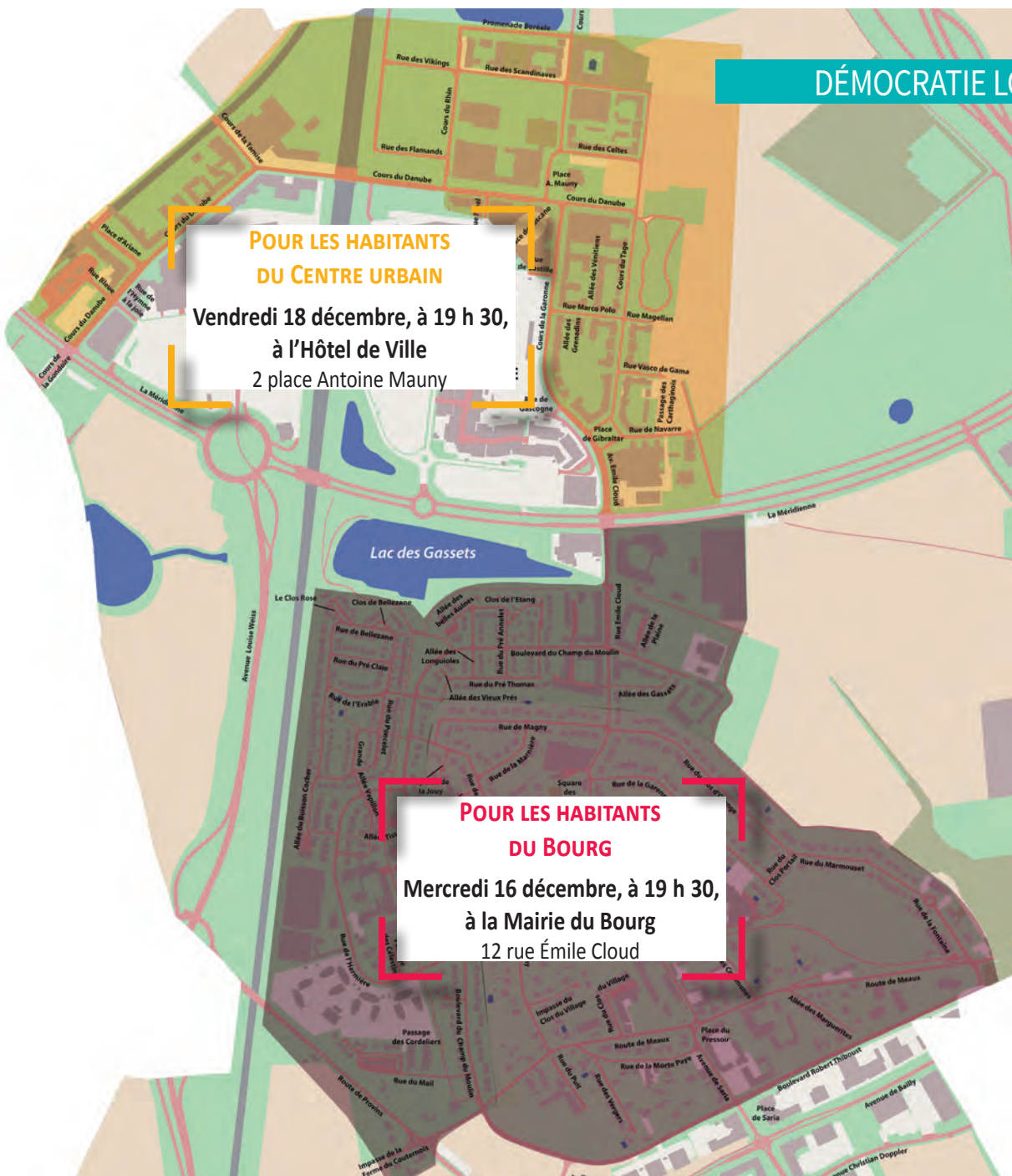


Monop' Serris

Adresse :
13 place d'Ariane,
77 700 Serris

Horaires :
ouvert 7 jours sur 7
de 7h00 à 22h00
Tél. : 01 61 10 00 76

**Ouverture prévue
à partir du 26
novembre 2015**



**POUR LES HABITANTS
DU CENTRE URBAIN**
Vendredi 18 décembre, à 19 h 30,
à l'Hôtel de Ville
2 place Antoine Mauny

**POUR LES HABITANTS
DU BOURG**
Mercredi 16 décembre, à 19 h 30,
à la Mairie du Bourg
12 rue Émile Cloud

Les Serrissiens ont la parole : acte II

2 nouvelles réunions de quartier "Les Serrissiens ont la parole" sont organisées en décembre.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris,
Anicet Fabriano, Adjoint au Maire
délégué et Francis TSARAMANANA,
Conseiller municipal délégué

vous invitent à la seconde édition
"Les Serrissiens ont la parole" qui aura
lieu en décembre.

Suite aux premières réunions organisées
en juin dernier, ne manquez pas une
nouvelle occasion de vous exprimer en
cette année 2015 de la proximité.

Référendum du 27 septembre

Serris a dit "NON"

Parce que vous aviez conscience que ce choix entraînerait des conséquences irréversibles pour nos institutions, notre vie quotidienne et le bien-être de nos enfants, vous avez été plus de 71 % à voter en faveur du "NON" pour affirmer votre attachement à Serris.

Ce qu'il faut retenir : les conséquences immédiates du "NON"

- Les communes sont conservées : Serris reste Serris.
- Le SAN change de nom et devient au 1^{er} janvier 2016 la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe (CAVE).
- La Communauté d'Agglomération n'intègre pas la Méga intercommunalité de Marne-la-Vallée.
- Les élus communaux et communautaires restent les mêmes.
- La fiscalité reste du ressort de chaque commune comme aujourd'hui.
- Les compétences de la CAVE peuvent être adaptées pour permettre le financement des équipements publics et leur fonctionnement.

La transformation du SAN en Communauté d'Agglomération permet un gain de :
17,3 millions d'€ en 5 ans selon le Cabinet Michel KLOPPER

Souhaitez-vous la transformation du syndicat d'agglomération nouvelle du Val d'Europe en commune nouvelle ?

	OUI		NON		VOTES NULS	VOTES BLANCS
	Nombre de suffrages	%	Nombre de suffrages	%		
Bureau de vote 1	94	28,23 %	239	71,77 %	1	1
Bureau de vote 2	152	27,99 %	391	72,01 %	0	2
Bureau de vote 3	109	24,94 %	328	75,06 %	3	4
Bureau de vote 4	126	35 %	234	65 %	1	0
Serris	481	28,75 %	1192	71,25 %	5	7

INSCRITS	VOTANTS	TAUX DE PARTICIPATION
4 420	1 685	38,12 %

Des changements au Conseil Municipal : de nouveaux élus

Majorité



Aurélie BON
Ensemble pour Serris

Oppositions



Jean-François HENNEBOIS
Nous, Serrissiens



Rodolphe LE GUEN
En avant Serris

Nicolas ZEMANEK (Liste En avant Serris) est devenu Conseiller Communautaire en remplacement d'Alain CHITRIT. Il a également formé avec Jean-François HENNEBOIS, le groupe politique "Nous, Serrissiens". **4 groupes politiques siègent désormais au Conseil Municipal** : Ensemble pour Serris (Majorité) - En avant Serris (Minorité) - Nous, Serrissiens (Minorité) - Agir pour vous (Minorité).

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Chronique d'un échec annoncé...

Suite à la victoire du "NON" sur Serris au projet de commune nouvelle, le constat est terrible : 20 mois de perdu... pour rien !

Dès le lendemain de l'élection municipale, le Parlement, en plein débat sur la loi NOTRe, prévoyait déjà la suppression des SAN au 31 décembre 2015. Cette même loi qui, en cas de projet de commune nouvelle, édictait une règle très simple : il suffit qu'une seule commune dise "NON" pour que le projet de fusion ne se fasse pas.

Le vote unanime de vos élus - majorité et opposition - à deux reprises (décembre 2014 et juin 2015) ne laissait guère de doutes sur l'issue du vote de Serris. Enfin, seuls vos élus ont cru au caractère dérogoire du Val d'Europe à la Méga-intercommunalité de Marne-La-Vallée et en sa transformation en Communauté d'Agglomération.

À nouveau, le temps et les faits nous ont donné raison et ce, à deux reprises, par la Commission Régionale de Coopération Intercommunale et le Préfet de la Région Ile-de-France.

Pour le bien de Serris et du Val d'Europe, nous espérons que la future Communauté d'Agglomération du Val d'Europe sera bâtie sur des fondations plus solides permettant un meilleur travail en commun, le tout dans une sérénité et une plus grande transparence.

NOUS, SERRISSEIENS (MINORITÉ)

Depuis le conseil municipal du 5 octobre, nous avons décidé de créer un nouveau groupe politique, dans l'intérêt et au service des serrisseries, dont les objectifs sont clairs, à savoir :

- s'assurer que Serris ne disparaîtra pas dans les années futures pour satisfaire les ambitions politiques de quelques-uns.

- refuser toute nouvelle hausse des impôts en ces temps de crise et de difficultés sachant que la majorité a déjà augmenté les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation de 10% et que cela pourrait se reproduire prochainement. Cette augmentation des impôts s'est également accompagnée d'une explosion des tarifs de certains services publics.

Nous ne pouvons plus accepter les hausses perpétuelles d'impôts et les hausses constantes de dépenses publiques qui sont les conséquences d'une gestion communale insatisfaisante, d'investissements démesurés et extravagants, avec toujours plus d'impôts pour toujours moins de services. Nous vous défendons encore au San du Val d'Europe, car le représentant de notre groupe est depuis septembre 2015, conseiller communautaire.

Vous pourrez aussi retrouver régulièrement de nombreuses informations sur notre site internet provisoire avant la mise en place du site définitif : Nous, Serrisseries. Nicolas ZEMANEK (représentant), Jean-François HENNEBOIS – contact@serrisseries.fr

EN AVANT SERRIS (MINORITÉ)

La liste En Avant Serris n'a transmis aucune tribune.

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

SERRIS A DIT NON À 71,25 % À LA COMMUNIQUE UNIQUE

Lors du référendum du 27 septembre 2015, les Serrisseries et Serrisseries ont refusé le projet inique qu'on a voulu nous imposer.

Nous avons appelé à voter NON à la fusion précipitée et hasardeuse des cinq communes du Val d'Europe, ce qui aurait entraîné du jour au lendemain la disparition de la commune de SERRIS à laquelle nous tenons.

Grâce à votre NON franc et massif, il n'y aura pas de fusion-disparition de SERRIS.

Et nous vous en remercions infiniment.

Toutefois, nous demandons que la coopération intercommunale joue à plein régime et que la nouvelle Communauté d'agglomération se mette vite au travail pour tous les Valeuropéens.

À votre écoute et à votre service, vos élus :

Fatiha GUERIN fatiha.guerin@hotmail.fr

Idrissa TRAORE idrissa.traore@hotmail.fr

Les + & Les NEWS

SAMEDI 28 NOVEMBRE, 9 H 00-17 H 00

BOURSE AUX VÊTEMENTS HIVER JOUETS SKI

Salle polyvalente Jules Verne

Vêtements de saison pour toute la famille, en bon état, propres et à la mode. Les articles de puériculture, sont acceptés, si possible avec une notice.

Tél. : 07 70 96 60 54

Infos sur le site : dansevaldeurope.fr

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE, 19 H 00

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Parvis de l'Hôtel de Ville

Échassiers lumineux, arrivée du Père Noël, chocolat chaud sous la neige, feu d'artifice.



SAMEDI 5 DÉCEMBRE, 20 H 30

CONCERT DE NOËL

Ferme des Communes

Tout public - Durée : 1 h 30

Tarif A (de 8€ à 15€)

6 ET 13 DÉCEMBRE, 8 H 00- 18 H 00

ÉLECTIONS RÉGIONALES

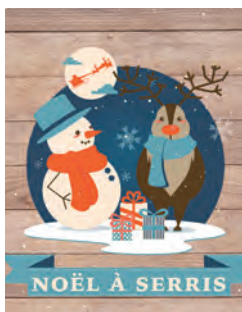
Bureaux de vote
habituels



DU 11 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

MARCHÉ DE NOËL

Place de Toscane



Voir programme des animations en encart dans ce Serrissien.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE, 21 H 00

C'EST NOËL TANT PIS

Ferme des Communes

Théâtre - Comédie

De Pierre Notte.

Tout public

Durée : 1 h 20

Tarif A (de 8€ à 15€)

www.theatredurondpoint.fr



MARDI 15 DÉCEMBRE, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques.



MERCREDI 16 DÉCEMBRE

RAMASSAGE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Les encombrants ne doivent être sortis que la veille du jour indiqué ci-dessus après 18h00.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE, 19 H 30

LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Mairie du Bourg

Réunion de quartier destinée aux habitants du Bourg.



VENDREDI 18 DÉCEMBRE, 19 H 30

LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Hôtel de Ville

Réunion de quartier destinée aux habitants du Centre urbain.

SAMEDI 26 DÉCEMBRE ET 2 JANVIER

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 17 H 00

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Hôtel de Ville



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL - Du 1^{er} au 16 décembre

Pour participer, envoyez un mail à as.bocian@mairie-serris.net. Ce mail devra impérativement comporter votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, catégorie à laquelle vous vous inscrivez (voir ci-dessous) et une photo (au format JPEG- minimum 1MO) de vos illuminations de Noël.

- Catégorie 1 : maisons particulières avec jardin.
- Catégorie 2 : maisons particulières sans jardin.
- Catégorie 3 : immeubles collectifs (balcons, fenêtres, portes et murs visibles de la rue).
- Catégorie 4 : entreprises, usines et commerces, etc.

Renseignements au 01 60 43 52 07. Remise des récompenses le 17 décembre à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville.

